

**Campagne d'emploi des enseignants-chercheurs \_ Rentrée 2024  
Session synchronisée**

 Direction générale déléguée  
relations humaines

**Profil de poste**

Type de poste	Enseignant-chercheur
Référence	03 PR 0293
Intitulé	Droit savant/Droit romain
Nature du concours	Article 51
Composante - Département	FSJPS
Unité de recherche	-UMR 8025 - CHJ

**Enseignement :**

Filières de formation concernées	<p>Les filières concernées sont la licence, le master et le doctorat, avec une prédominance des enseignements dans la licence en droit (Histoire des Institutions publiques de l'Antiquité, Histoire des Institutions privées de l'Antiquité) et dans le master d'histoire du droit.</p> <p>La personne recrutée devra s'investir dans tous les cours de la section qui ont un fondement romaniste, que ce soit en histoire du droit privé ou en histoire du droit public (Histoire des institutions publiques de l'Antiquité, Histoire des institutions privées de l'Antiquité, Histoire du droit des biens, Histoire du droit privé et culture juridique), et qui ne peuvent être couverts à ce jour par des spécialistes de ces questions. En raison de l'offre riche en histoire du droit, elle devra maîtriser tant les aspects du droit privé romain que du droit public romain et être capable de suivre les évolutions du droit romain médiéval, moderne, du <i>mos gallicus</i>, des <i>Pandectes</i>... Un tel investissement sera nécessaire de la L1 au M2, en assurant au moins un cours dans chacune des années de licence et de master.</p> <p>Toujours en raison de la richesse de l'offre, la personne recrutée devra pouvoir assurer des cours, si nécessaire, dans d'autres matières d'histoire du droit que le droit romain. En sus de son service, elle pourra éventuellement participer au cours d'ouverture proposés à la faculté des Humanités.</p> <p>Il est attendu que la personne recrutée s'investisse dans des tâches administratives, afin de maintenir la tradition de la section 03 en la matière dans la FSJPS.</p>
Objectifs pédagogiques	<p>Il s'agit d'offrir aux étudiants une formation classique sur le droit privé romain, les institutions de l'Antiquité, mais aussi de dispenser des cours présentant l'héritage du droit romain dans le cadre du continent européen, de manière à la fois thématique, chronologique et diachronique. La personne recrutée devra montrer la pertinence et la continuité des fondements romanistes dans les droits actuels.</p> <p>Pour ce faire, il sera nécessaire qu'elle maîtrise au moins trois langues européennes (dont l'anglais, car elle pourra être amenée à enseigner en cette langue). Il est attendu qu'elle puisse développer des travaux dirigés sur les matières de droit romain, un séminaire sur les sources en latin en développant une pédagogie interactive, voire des MOOC et Serious Games (par exemple en initiant les étudiants à des cas pratiques inspirés notamment de ceux de Sénèque l'Ancien, seul pédagogue juriste romain dont les oeuvres ont été conservées).</p> <p>Elle travaillera en concertation étroite avec ses collègues pour développer les aspects de la pensée romaniste dans les matières d'histoire du droit. Elle établira des liens pédagogiques avec les collègues des autres sections (par exemple avec la section 01 et 02 pour les fondements du droit romain dans les droits actuels et dans les projets européens).</p>
Besoin d'encadrement	

**Campagne d'emploi des enseignants-chercheurs \_ Rentrée 2024  
Session synchronisée**

 Direction générale déléguée  
relations humaines

	Il s'agit de pourvoir à l'encadrement de mémoire de master 2 en droit romain et sur la pensée juridique romain, ainsi qu'à diriger des thèses sur le droit romain de l'Antiquité aux temps contemporains dans un cadre géographique européen, voire intercontinental (Amérique du Nord, Amérique du Sud).
--	---

**Recherche :**

Thématique de recherche	La personne recrutée mènera principalement des recherches en histoire du droit romain et en histoire du droit savant médiéval et moderne et apportera son expertise dans ces domaines aux axes de recherche du laboratoire : histoire de la justice, histoire des institutions, histoire de la procédure civile et criminelle, histoire du droit international. Il est attendu qu'elle contribue aux axes transversaux du laboratoire et développe des recherches en histoire du droit comparé dans le cadre des projets de recherches nationaux et internationaux auxquels le CHJ est associé (justifiant également la maîtrise de langues étrangères), en particulier dans le cadre du Laboratoire Associé International (LAI) avec l'UNAMexico.
Prises de responsabilités attendues	Il est attendu que la personne recrutée s'investisse dans la direction scientifique d'un axe de recherche et dans des réponses à des appels à projets. Elle sera appelée à encadrer des mémoires de recherche et thèses de doctorat et s'investira dans la formation doctorale assurée par le laboratoire. Elle sera aussi invitée à prendre des responsabilités dans les partenariats internationaux et en particulier dans le LAI. Elle pourra être amenée à prendre des responsabilités administrative et scientifique dans le cadre du futur contrat quinquennal 2026-2030.

**Innovation pédagogique**

Pouvoir proposer aux étudiants MOOC et Serious Games, ce qui est nouveau pour une matière de droits de l'antiquité.

Mots clés	- CNU 03 Histoire du droit et des institutions : Doctrine - CNU 03 Histoire du droit et des institutions : Droit romain - CNU 03 Histoire du droit et des institutions : Histoire des institutions		
Champs Euraxess	Job title :	Professor in History of Law	
	Job profile :	The applicant will develop teaching and research activities in the field of roman law	
Research Fields Euraxess	- Juridical sciences / Roman law		

**Contacts :**

Recherche				
Prénom - NOM - Fonction	Serge DAUCHY, Directeur du CHJ			
Téléphone	+ 33 (0) 6 13 14 47 33	Courriel	serge.dauchy@univ-lille.fr	
Site internet	<a href="https://pro.univ-lille.fr/serge-dauchy/">https://pro.univ-lille.fr/serge-dauchy/</a>			

<b>Enseignement</b>
---------------------

**Campagne d'emploi des enseignants-chercheurs \_ Rentrée 2024  
Session synchronisée**

Direction générale déléguée  
relations humaines

Prénom - NOM - Fonction	Louis DE CARBONNIERES, Président de la section Histoire du droit			
Téléphone	+ 33 (0)	7 44 51 82 22	Courriel	louis.de-carbonnieres@univ-lille.fr
Site internet				
<b>Administratif</b>				
Bureau recrutement et mobilité enseignants Courriel : <a href="mailto:recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr">recrutement-mobilite-enseignants@univ-lille.fr</a> Site internet : <a href="https://www.univ-lille.fr/">https://www.univ-lille.fr/</a>				

*Ce traitement fait l'objet d'une déclaration au registre du DPO de l'Université.  
Toutes les informations relatives sont disponibles sur <https://www.univ-lille.fr/dp/personnels/>*

**IMPORTANT :**

- ▶ Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 ;
- ▶ Ce poste est ouvert aux personnes en situation de handicap ;
- ▶ La composition du comité de sélection sera accessible sur le site de l'Université de Lille à la rubrique : <https://www.univ-lille.fr/universite/travailler-a-luniversite/> dès la publication des postes sur l'application ministérielle GALAXIE.

Session synchronisée – Mise en situation professionnelle  
Rentrée 2024

Type de poste :	Enseignant-Chercheur
Identification du poste :	03 PR 0293
Intitulé :	Droit savant / Droit romain
Nature du concours :	Article 51
Composante - Département :	FSJPS
Unité de recherche :	CHJ - UMR 8025

**Auditions des candidats :**

L'article 9-2 du décret du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique ».

**Recours à la mise en situation professionnelle :**

- OUI  
 NON

**Si oui, merci de compléter les informations suivantes :**

**1. Présence d'un public**

- OUI  
 NON

**2. La forme (leçon, séminaire de présentation des travaux de recherche)**

**3. La durée**

Durée de la préparation :

Durée de la présentation :

**4. Les thèmes (libres ou imposés) :**